

Le 3 juin 2026

PAR SDÉ

Me Carolina Rinfret,
Secrétaire de la Régie de l'énergie
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Case Postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Dépôt de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (la « FCEI ») du commentaire en lien avec le tarif de réception temporaire pour la SÉMER et le potentiel du site d'entreposage de Saint-Flavien

Dossier : R-4334-2026 - Énergir - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2026

Chère consœur,

Pour faire suite à la lettre C-FCEI-0011 du 3 juin 2026, la FCEI dépose son commentaire en lien avec le tarif de réception temporaire pour la SÉMER et le potentiel du site d'entreposage de Saint-Flavien.

Cordialement,



Me Charles Turmel
Procureur de la FCEI

Cc : Me André Turmel
Procureur de la FCEI